La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Je bent (straks) **ongehoorzaam** geweest » (« Tu as été désobéissant »).

On y trouve la forme verbale « **GEWEEST** », participe passé provenant de l'infinitif « **ZIJN** », qui fait l'objet des « **temps prim**itifs » des verbes dits « forts ». Nombre d'élèves ne le « *retenant* » pas, rappelons qu'une de ses formes à l'impératif est « **WEES** », comme dans l'expression « Wees niet bang »(« N'aie pas peur »). Il est à noter que l'auxiliaire du passé composé est ici « ZIJN » (au lieu de « HEBBEN »).

Pour complément d'informations, consultez notamment notre tableau de synthèse « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé : <a href="http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit">http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit</a>

Si, à part l'attribut, ce participe passé « **GEWEEST** » avait été suivi d'un complément comme « vandaag », il aurait plus visiblement fait l'objet du **REJET**, derrière ce complément éventuel, à la fin de la phrase.

Rappelons qu'en néerlandais, l'adjectif attribut (ici « ongehoorzaam ») est invariable après le verbe « être », tant en genre (passage du masculin au féminin) qu'en nombre (passage du singulier au pluriel). Le préfixe « *ON*- » est souvent à nuance « négative » et constitue le contraire : ici de « *gehoorzaam* ».







© Standaard Uitgeverij Studio Vandersteen SAFARI Hetmasker

© 2016, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen